



Comment dois-je négocier mon licenciement lors de l'entretien?

Par **ggioiosa**, le **20/04/2009** à **12:04**

Bonjour,

Je vais être licencié économique, j'ai mon entretien le 27/04/09 à 14h30.

Le motif du licenciement est le suivant : Projet de réorganisation motivé par la sauvegarde de la compétitivité - ralentissement de la croissance du marché de la contactologie en plus de la crise éco. Ce qui oblige cette société à réduire ces effectifs. Cette réorganisation doit permettre au groupe de réduire l'impact de la baisse de ces revenus globaux.
LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE.

Motif du licenciement dans mon service : "ce service à pour mission de traiter les retours des clients en respect des conditions générales de vente ; ouverture des retours, analyse, échange de lentilles, avoirs sur les lentilles ou solutions, rappel des clients si nécessaire. Il est donc envisagé de réduire l'effectifs de ce service à 2 personnes." En aucun cas il précise pourquoi il licencie 1 personne alors que les autres personnes des services licenciés ont un motif ex: baisse des appels, baisse des factures...

Nous sommes 4 licenciés.

Je me suis portée volontaire car mon collègue à un enfant. J'ai 2ans et quelques mois d'ancienneté.

Je aimerai savoir sur quoi je pouvais me baser et m'appuyer pour négocier car le CE n'a rien négocié sauf le minimum légal donc lors de l'entretien tout nous reste à faire. Ce qu'il ne faut pas dire et comment l'exprimer.

Je vous en remercie d'avance.